



Description du produit

Vitamon[®] CE est une formulation innovante à base de cellulose sélectionnée, de levures inactivées, de phosphate diammonique et de thiamine. Vitamon[®] CE corrige le déficit en surface interne et compense la perte en azote assimilable, en oligoéléments et en vitamines des moûts blancs/rosés fortement clarifiés. La cellulose accroît l'interface solide/liquide favorable à la dispersion des levures et stimule leur métabolisme catalytique. Les éléments nutritifs favorisent la multiplication des levures, améliorent leur viabilité et activent la fermentation alcoolique. La fraction levurienne insoluble élimine par adsorption les substances inhibitrices (résidus phytosanitaires, acides gras C8-C12). Vitamon[®] CE contient un composant neutre qui facilite sa dilution dans le moût. Ce produit est conforme à la législation en vigueur. Sa qualité et sa pureté sont contrôlées dans un laboratoire spécialisé.

But du traitement

Amélioration des performances fermentaires des levures sur moûts fortement clarifiés.

• Flottation	• Sedimentation forte
• Separateur	• Filtration serré de moût

Le produit et son action

Vitamon[®] CE est une innovation pour éviter des problèmes de fermentation à cause de moûts fortement clarifiés. En ajoutant Vitamon[®] CE la concentration d'azote assimilable sera augmenté et la multiplication sera favorisé. Surtout le composant de cellulose réalise une augmentation de surface interne et elle représente aussi une potentiel catalytique supplémentaire pour les levures. Le risque de former des goûts réduits et le dosage nécessaire de SO₂ sera réduit.

Dosage

Le dosage de Vitamon[®] CE autorisé est déterminé à 60 g/100 L. Il est recommandé de l'ajouter avant la fermentation alcoolique dans le moût. Le dosage supplémentaire de 30-50 g/100 L Vitamon[®] A est possible, à préférence à un tiers de fermentation.

Produit	Type de nutrition	Dosage recommandé	Dosage supplémentaire
Vitamon [®] CE	Nutrition de base et augmentation de surface interne pour des moûts fortement clarifiés	Dosage max.: 60 g/100 L	30-50 g/100 L Vitamon [®] A

Application

Délayer Vitamon[®] CE dans un peu de moût ou d'eau avant de l'incorporer dans la cuve. Bien homogénéiser (une séparation en 2 phases est possible si délai d'attente avant emploi).

Stockage

Dans un local sec et à l'abri de la lumière. Refermer hermétiquement les sachets entamés.

ERBSLÖH Geisenheim AG

Erbslöhstraße 1, 65366 Geisenheim, Germany

Tel: +49 6722 708-0, Fax: +49 6722 6098, info@erbsloeh.com, www.erbsloeh.com